

## OPAH DE LONS-LE-SAUNIER

### LA DÉMARCHE

Elle fait suite à un PLH signé fin 1994 et s'inscrit dans une démarche globale de requalification urbaine qui comporte :

- La mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'aménagement et d'embellissement des espaces publics ; à noter : l'une de ces opérations (aménagement de la Place de la Liberté) a reçu, dans sa catégorie, le 1<sup>er</sup> prix national d'aménagement urbain 2000 ;
- Une opération de rénovation des façades et d'aménagement des cours intérieures ;
- La création d'une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) ;
- Une réflexion sur le commerce lédonien et la mise en œuvre d'une opération de revitalisation de l'artisanat et du commerce (ORAC).

### LES THÉMATIQUES

Quatre thématiques prioritaires :

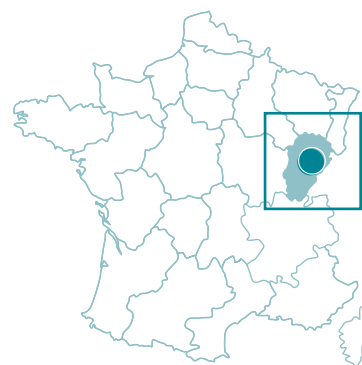
- Thème 1 : le traitement des cœurs d'îlots insalubres ;
- Thème 2 : la remise sur le marché des logements ou locaux situés au-dessus des commerces ;
- Thème 3 : la réduction de l'inconfort par une intervention forte sur le parc ne possédant pas encore tous les éléments de confort ;
- Thème 4 : le maintien ou l'accueil des personnes à mobilité réduite ;

auxquelles s'ajoute le thème transversal du conventionnement.

### LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Une participation de la collectivité qui accompagne ces thématiques :

- 5 % pour favoriser le conventionnement des logements ;
- 5 % pour favoriser la réhabilitation des logements insalubres ;
- 5 % pour inciter à la réhabilitation des logements vacants au-dessus des commerces ;
- 5 % pour réhabiliter des logements adaptés à l'accueil de personnes à mobilité réduite ;
- Subventions aux particuliers pour le ravalement des façades (30 % du montant HT de la dépense) et mise en valeur des cours intérieures présentant un caractère architectural intéressant (10 % du montant HT de la dépense).



## LES OBJECTIFS ET LES RÉALISATIONS (4 années)

	OBJECTIFS	RÉALISATIONS
<b>Thème 1</b> Îlots insalubres Subventions ANAH Ville	130 logements 1 128 000 € 183 000 €	109 logements 1 110 000 € 140 000 €
<b>Thème 2</b> Étages de commerces Subventions ANAH Ville	30 logements 183 000 € 46 000 €	26 logements 291 000 € 61 000 €
<b>Thème 3</b> Inconfort Subventions ANAH Ville	115 logements 671 000 € 53 000 €	107 logements 758 000 € 140 000 €
<b>Autres réalisations</b> Subventions ANAH Ville		93 logements 138 000 € 0 €
<b>BILAN GLOBAL</b> Subventions ANAH Ville		335 logements 2 298 000 € 266 000 €
<b>Thème 4, transversal</b> Logements adaptés en RDC Logements conventionnés Logements vacants	10 102 130	9 151 111

## INTERÊT DE L'OPÉRATION

L'intérêt de cette opération réside dans :

- son inscription dans une démarche globale de requalification urbaine ;
- la qualité des opérations d'accompagnement dont l'une a été récompensée dans sa catégorie par le 1<sup>er</sup> prix d'aménagement urbain 2000 ;
- les différentes thématiques traitées (îlots insalubres, logements au-dessus de commerces, logements adaptés aux personnes à mobilité réduite) ;
- l'engagement et la participation financière de la collectivité bien ciblée sur les différentes thématiques ;
- la réussite en termes quantitatifs et qualitatifs par rapport aux objectifs fixés.

## Contacts

Marc DURIEUX - Délégué local de l'ANAH

Tél : 03 84 86 81 53

Claude PECCLET - Directeur du CDHR

Tél : 03 84 86 19 19